

*Meilleurs vœux ! De beaux projets pour de belles rivières en 2021 !*

## Actualités des partenaires

En référence aux orientations de la Stratégie régionale sur l'eau et à la feuille de route NEOTERRA pour accélérer et accompagner la transition environnementale en Nouvelle Aquitaine, **Un Appel à Projet (AAP) intitulé « Restaurer les continuités écologiques dans les cours d'eau de Nouvelle Aquitaine »** vient d'être lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne. Il est destiné aux communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, acteurs privés ou aux associations propriétaires de barrages, seuils ou infrastructures transversales impactant la libre circulation d' « espèces cibles ».

L'AAP accompagne les projets d'équipement et/ou d'effacement d'ouvrages sur les cours d'eau à enjeux relevant :

- de la politique « apaisée » de restauration de la continuité écologique (plan d'action Ministère TES du 20 juin 2018) pour les espèces amphihalines (saumons, aloses, lamproie, anguilles...)
- des axes de « têtes de bassin versant » relevant des listes 1 et 2 du classement des cours d'eau souvent caractérisés par des milieux aquatiques de bonne qualité, fréquentés notamment par la truite fario ou la moule perlière (projets identifiés dans un outil de gouvernance sur l'eau CTMA, PPG..).

Les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) de Nouvelle Aquitaine, acteurs majeurs de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de bassin hydrographique, seront mobilisés pour relayer et diffuser l'information auprès des propriétaires d'ouvrages. Toutefois la Région espère également que l'ensemble des collectivités GeMAPlennes néo-aquitaines saisiront cette opportunité de financement pour faire aboutir des projets de restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

Objectif de l'AAP :

- satisfaire les ambitions de NEOTERRA d'atteinte de 100% de ressources hydriques et milieux aquatiques en bon état en 2027 et de réduction de la fragmentation par l'aménagement d'une 40ème d'ouvrages par an sur les axes migratoires ou patrimoniaux les plus favorables à la reproduction.
- soutenir l'économie durable et inclusive des entreprises du BTP spécialisées, durement impactées par la crise sanitaire liée au Covid 19 (intégré au Plan de relance voté par la Région) en privilégiant les infrastructures vertes et de génie écologique.

Taux d'aide pour les projets sélectionnés :

- 80% max pour les aménagements de passes à poissons (montaison/dévalaison), dispositifs de contournement et études liées aux travaux
- 100%\* pour les travaux d'effacement/arasement et études liées (\*en fonction du statut du porteur de projet)

Un financement à parité sera recherché entre la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'Eau.

La Région mobilisera 4 000 000 € sur l'année 2021 pour cet appel à projet.

Calendrier de dépôt des dossiers, en deux séquences : au plus tard le 31 mars 2021 ou le 30 juin 2021.

Consulter l'AAP : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/continuites-ecologiques-dans-les-cours-deau>

De nouveaux contenus sur les **cours d'eau** et les **poissons migrateurs** ont été mis en ligne sur les pages web du **centre de ressources sur les cours d'eau**, (<https://professionnels.ofb.fr/node/138>) signalés par ! sur les pages <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/175> (poissons migrateurs) et <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/151> (hydromorphologie et continuité) avec notamment :

Des nouvelles sources de données et de cartes : <https://professionnels.ofb.fr/node/160#donn%C3%A9es>

Des ressources sur les actions liées à l'occupation du BV pour préserver des rivières : <https://professionnels.ofb.fr/node/168#occupation>

Des outils de communication de sensibilisation : <https://professionnels.ofb.fr/node/164#argu>





**Eau et milieux aquatiques - Les chiffres clés - Édition 2020.** L'Office français de la biodiversité et le Service des données et études statistiques du ministère de la Transition écologique publient la nouvelle édition des « Chiffres clés sur l'eau et les milieux aquatiques ». À partir d'une sélection de données synthétiques, cette publication apporte un éclairage sur les principaux enjeux que représentent l'eau douce et les milieux aquatiques. OFB décembre 2020 <https://ofb.gouv.fr/documentation/eau-et-milieux-aquatiques-les-chiffres-cles-edition-2020>

## Agenda

Journée mondiale  
des zones humides  
2 février 2021



Les zones humides  
et l'eau



Chaque année, la **Journée mondiale des zones humides (JMZH)** est célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar.

Cette journée est l'occasion pour les acteurs de l'eau et des espaces naturels - associations de protection de l'environnement, collectivités, entreprises, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, office de tourisme - de partager avec le plus grand nombre leurs passions pour ces milieux entre terre et eau.

**En 2021, le thème de la Journée mondiale des zones humides sera « Zones humides et eau ».**

Un kit de communication, une sélection de guides et d'outils pédagogiques ainsi qu'une interface de saisie en ligne permettant de référencer vos propositions animées est disponible sur la page de l'évènement.

Info : <http://www.zones-humides.org/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides>

## Actualités des TMR

**Le syndicat du Modon Tourmente Indrois amont recrute un.e TMR (36)**

Le/la technicien(ne) « rivière » participera, pour le compte du Syndicat à l'élaboration de programme d'actions permettant de répondre aux enjeux environnementaux définis par la Directive Cadre sur l'Eau (D.C.E.) et retenus dans le cadre de Contrats Territoriaux de Bassin, signés avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la région Centre. Poste basé à Villentrois-Faverolles en Berry (36).

CDD Temps complet. Réponse attendue pour le 29 janvier inclus.

Voir l'offre : <http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/114/536/2021-OFFRE%20D%20EMPLOI%20SYNDICAT%20MODON.pdf>

**Le Syndicat Layon Aubance Louets lance le recrutement d'un(e) technicien(e) de rivière.**

Ce recrutement a pour objet de pourvoir au remplacement du départ d'un Technicien de Rivière à temps complet. Il est composé de 10 agents techniques et administratifs dont une cellule milieu aquatique composée de 3 Techniciens de Rivière à temps plein.

Mission 1 : Participer à la mise en œuvre des actions du volet « milieux aquatiques » (80 %)

Mission 2 : Participer à la mise en œuvre des actions du volet « actions transversales » - suivi de la qualité des milieux aquatiques (10 %)

Mission 3 : Participer à l'étude des zones blanches et à l'élaboration des propositions d'actions milieux aquatiques (10%)

Le Syndicat dispose d'un siège administratif fonctionnel et récent à Bellevigne-en-Layon (Thouarcé) près d'Angers.

CDI - Date limite de candidature : 16 janvier 2021

Voir l'offre : [https://www.emploi-territorial.fr/details\\_offre/o049201200187348-technicien-rivieres](https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o049201200187348-technicien-rivieres)

Contact : Laurent MOUNEREAU - 02 41 97 80 80 - [l.mounereau@layonaubancelouets.fr](mailto:l.mounereau@layonaubancelouets.fr)

**A l'Ecoute des Migrateurs n°18.** Le nouveau bulletin d'informations de la Cellule Migrateurs Charente Seudre vient de paraître ! Il présente l'avancement de l'Étude des Potentialités pour les Poissons Migrateurs et retrace les principales actions 2020 de la Cellule Migrateurs.

Voir le bulletin : <http://www.fleuve-charente.net/non-visible/bulletin-n18-a-lecoute-des-migrateurs.html>

**Le logo de la Cellule Migrateur Charente Seudre évolue.**

Le CREA (Centre régional d'expérimentation et d'exploitation aquacole) fusionne avec l'IMA (Institut des milieux aquatiques : <https://ima-aquitaine.wixsite.com/imanouvelleaquitaine>) pour devenir le CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine).

